

PERRINE GOULET

1ÈRE CIRCONSCRIPTION DE LA NIÈVRE
CANDIDATE D'EMMANUEL MACRON

Madame, Monsieur,

Le 12 juin dernier, vous avez été 11 287 à me faire confiance au premier tour de ces élections législatives en me plaçant en tête du scrutin, et je vous en remercie. Ce dimanche, au deuxième tour, c'est de l'avenir de notre territoire et de notre pays dont vous déciderez.

Ne nous y trompons pas : tout sépare le projet que je porte, celui d'Emmanuel Macron, de celui de mon opposant.

Mettre en œuvre le projet que je porte et changer concrètement nos vies suppose que le Président de la République dispose d'une majorité forte à l'Assemblée nationale. C'est ce que je vous propose.

Avec votre soutien, je pourrai porter la voix de notre circonscription de la Nièvre pour mettre en œuvre de manière appropriée les priorités indispensables à la Nation :

- l'école et la protection des enfants ;
- l'accès à la santé et la préservation de notre modèle social ;
- l'égalité entre les femmes et les hommes et la solidarité entre les générations ;
- le soutien aux entreprises et à l'emploi.

Ensemble, nous pouvons mettre en œuvre dès cet été, comme annoncé par le gouvernement, les mesures pour le pouvoir d'achat et contre la vie chère.

Ensemble, notre protection continuera d'être au cœur des politiques publiques avec le doublement de la présence des forces de l'ordre sur la voie publique et la poursuite des renforcements des moyens de la justice.

Ensemble, notre pays peut continuer de s'affirmer comme une grande Nation au cœur de l'Europe.

En confiance, je compte sur **vous**,
Avec **vous**. Pour **vous**. Pour notre territoire.

P. Goulet



Mariée, 3 enfants.

Nivernaise depuis toujours, elle a été scolarisée à Nevers. Entrée à EDF comme conseillère clientèle, elle a progressé grâce aux formations dispensées dans la Nièvre notamment par les chambres consulaires.

Élue députée de la Nièvre en 2017, dans le sillage d'Emmanuel Macron, elle a travaillé notamment sur la question du financement du sport et de la politique de l'Aide sociale à l'Enfance. Elle a été membre successivement des commissions des finances puis des Affaires Sociales, lui permettant d'avoir une vision globale du budget de l'Etat. Consciente des enjeux locaux, elle a œuvré pour que les décisions de l'État prennent en compte les réalités de notre territoire.



Sylvain COINTAT,
Député suppléant.

Maire de Tracy-sur-Loire.
**Président de la Communauté
de Communes Cœur de Loire.**

Marié, 49 ans 2 enfants.

Cadre dans l'automobile, né à la Charité-sur-Loire et profondément attaché à la Nièvre, passionné de tennis et impliqué dans la vie associative, Sylvain Cointat est élu maire de sa commune en 2016 et président de la Communauté de Communes Cœur de Loire en 2020. Ardent défenseur de la ruralité, il entend travailler de concert avec Perrine Goulet pour défendre la démographie de notre territoire et l'accès aux services publics, notamment à la santé.

10 raisons de me faire confiance

Pour plus d'infos retrouvez mon projet sur perrinegoulet2022.fr

POUR PLUS DE POUVOIR D'ACHAT DÈS CET ÉTÉ

- Protéger les français des augmentations des prix de l'énergie.
- Indexer les retraites sur l'inflation.
- Dégeler le point d'indice pour les fonctionnaires, notamment de catégorie C.
- Permettre de porter la prime Macron à 6 000€ sans charge ni impôts.
- Supprimer la redevance audiovisuelle.

POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

- Développer une offre de véhicule électrique abordable, parce que vivre dans la Nièvre nécessite d'être motorisé.
- Accompagner la rénovation de 700 000 logements par an pour réduire les factures de chauffage.
- Multiplier par 10 notre production énergétique photovoltaïque.
- Mettre une taxe carbone aux frontières de l'Europe.

POUR NOTRE SOUVERAINETÉ AGRICOLE

- Accompagner la transformation actuelle de notre agriculture et assurer le renouvellement des générations.
- Faire respecter les lois EGALIM pour que les agriculteurs vivent réellement de leur travail.

POUR LES PLUS FRAGILES D'ENTRE NOUS

- Verser automatiquement les aides sociales (prime d'activité, RSA, APL, allocations familiales) pour que chacun touche les aides auxquelles il a droit et mieux lutter contre la fraude.
- Permettre aux plus modestes de se nourrir avec des produits frais et locaux en développant les chèques alimentaires.
- Permettre que l'Allocation de rentrée scolaire bénéficie réellement aux enfants grâce au déploiement d'une contremarque permettant d'acheter les fournitures.

POUR NOTRE SANTÉ

- Construire l'Hôpital de demain en redonnant la place aux soignants et du sens à leur travail.
- Donner un nouvel hôpital public à Cosne-Cours-sur-Loire et poursuivre la transformation de la filière psychiatrique départementale.
- Rendre notre territoire attractif pour attirer de nouveaux médecins.

POUR NOTRE SÉCURITÉ

- Déployer plus de forces de l'ordre sur le terrain : 200 brigades de gendarmerie en plus à l'échelle nationale ; la Nièvre doit en bénéficier.
- Développer des sanctions rapides sous forme d'amendes pour les délits qui empoisonnent le quotidien.
- Permettre aux magistrats et au personnel de justice d'avoir les moyens d'une justice plus rapide et plus lisible.

POUR NOTRE ÉCOLE

- Permettre une meilleure rémunération des enseignants.
- Mettre plus de français, de mathématiques et de sport dans la semaine.
- Terminer la réforme plafonnant à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1 dans notre territoire.
- Conforter l'apprentissage.
- Augmenter les places dans les filières universitaires qui recrutent.
- Rendre le système des bourses plus juste.

POUR PROTÉGER NOS ENFANTS

- Rendre la protection de l'enfance réelle et équitable sur tout le territoire national.
- Lutter contre le harcèlement scolaire.
- Mettre en œuvre un contrôle parental automatique sur les téléphones, tablettes et ordinateurs.

POUR MIEUX VIVRE DE SON TRAVAIL

- Mettre en place un système de partage des profits dans les entreprises.
- Faire évoluer notre système des retraites pour le pérenniser et le rendre plus juste en garantissant la prise en compte des carrières longues ou pénibles et en fixant la retraite minimale à 1100 euros.
- Accompagner les bénéficiaires du RSA pour leur permettre de retourner vers l'emploi.

POUR NOS ANCIENS

- Créer une « Prim Adapt' » pour couvrir 70% des coûts d'adaptation des logements pour bien vieillir chez soi et donner du temps supplémentaire aux auxiliaires de vie.
- Améliorer les conditions de vie en EPHAD.